

Fiche de mise à jour de vos informations

Toutes les mentions de cette fiche sont obligatoires. La précision des données conditionne la validation de votre ré-adhésion.

Chers adhérents,

Afin de mettre à jour vos coordonnées et de renseigner l'observatoire de **CHANTIER école**, merci de nous retourner cette fiche complétée avec le règlement de la facture jointe. Si le montant de votre cotisation a évolué, merci de le signaler.

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal

Structure :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax :

Email :

Vos coordonnées seront publiées sur notre site www.chantierecole.org, si vous ne souhaitez pas y figurer, cochez cette case

N° SIRET :

Mandate Mr ou Mme pour participer aux activités de l'association

S'engage à transmettre à **CHANTIER école** le rapport d'activité et le tableau statistique annuel 2011 de la structure dès que possible

Règlement pour un montant de : € par chèque à l'ordre de **CHANTIER école**

par mandat par virement (merci de préciser le nom de votre structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Membre fondateur du SYNESI, **CHANTIER école** vous encourage à y adhérer, voir bulletin d'adhésion sur www.synesi.fr.

2012



Professionaliser les structures support d'ACI est cofinancé par le Fonds Social Européen

Tableau des cotisations 2012

Désignation	Modalités	Montant
A Cotisation fixe	Toutes structures jusqu'à 20 postes conventionnés (ACI) ou jusqu'à 25 000 heures stagiaires (chantier formation)	300 €
B Cotisation variable au-delà de 20 postes ou de 25 000 heures stagiaires	Formule de calcul : =(nbre postes conventionnés - 20) x 15€ ou =[(nbre heures stagiaires - 25 000) / 1500] x 15€	
C Réseaux nationaux et autres personnes morales		1 500 €
D Total cotisation	[A+B ou C] plafonné à 1 500 €	
E Contribution volontaire	Participation volontaire de la structure au développement du réseau	
Total à payer		[D+E]

Nombre de postes conventionnés (ACI) :

Nombre d'heures stagiaires (chantier formation) :

Nombre de salariés permanents :

Nombre de chantiers conventionnés :

La structure mène des actions de chantier en :
 milieu rural
 milieu urbain (si oui, est-ce dans le cadre de la politique de la ville)

Secteur(s) d'activité(s) du ou des chantier(s) :

La structure cotise à un OPCA, lequel :
A quel taux : - de 10 salariés + de 10 salariés

CHANTIER école soutient la démarche de double adhésion
Adhérez-vous à un autre réseau ?
Si oui, lequel ?

Merci de joindre à votre dossier d'adhésion votre dernier conventionnement ACI

Fait à :

Le :

Signature :